



**CONTRAT D'ENGAGEMENT
FRUITS ET LÉGUMES**

AMAP VERT DE TERRE – Hiver 2015

Le présent contrat est passé entre :

M. Eric CARRA, maraîcher demeurant à Rontalon, s'engageant à :

- Approvisionner les adhérents dans les quantités et qualités prévues, le jeudi de 18h30 à 19h45 au centre social Charpennes Tonkin,
- Fixer les prix des paniers en toute transparence, en début de période de renouvellement des contrats,
- Informer sur le fonctionnement de la ferme ainsi que des événements liés à la production,
- Accueillir les groupes d'adhérents lors des visites organisées par l'AMAP Vert de Terre.

ET

Le Co-panier 1 :

Le Co-panier 2 :

s'engageant à :

- Régler d'avance l'achat des produits, dans le cadre du présent contrat,
- Chercher ses paniers ou les faire retirer par un tiers pour la saison (en cas d'oubli, le panier ne sera ni remplacé, ni remboursé),
- Adhérer aux principes de la charte des AMAP en étant conscient des aléas de production,
- Participer au bon déroulement de la distribution en assurant au moins **deux distributions** dans la saison.

Type de contrat	Nombre	Nb paniers	PU (€)	Montant (€)
Panier Légumes			10 €	€
Panier Fruits (dont jus de fruits)			5 €	€
Jus de fruits supplémentaires			2,10 €	€
Montant total :				€
Co-panier 1	Montant total :		€, Payé en	fois
Co-panier 2	Montant total :		€, Payé en	fois

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de "GAEC Vert Cerise" et datés du jour de l'engagement.

Le , à Villeurbanne

Signature du producteur

Signature(s) adhérent(s)

Volet AMAP

Co-panier 1 :

Contrat :

Distributions

Dates :

Co-panier 2 :

Contrat :

Dates :



CONTRAT FRUITS et LÉGUMES

Hiver 2015 - Reçu Co-Panier 1 (à conserver)

REÇU de Pour confirmation de son engagement d'achat de part de récolte

Type de contrat	Nombre	PU (€)
Panier légumes		10 €
Panier fruits		5 €
Jus de fruits		2,10 €
Pour un montant total de		€

Le producteur s'engage à produire et amener sa récolte sur le lieu de distribution le jour convenu. L'adhérent s'engage en son nom à régler d'avance l'achat de la récolte du producteur et à participer à une distribution au moins deux fois dans la saison.

Le ,

à Villeurbanne

Signature du producteur

Signature de l'adhérent

Distributions

- Tous les jeudis 18h30 à 19h45 au centre social Charpennes-Tonkin (11 rue Bât-Yam à Villeurbanne).
- Pensez à votre sac / cabas pour rapporter vos produits !
- Saison Hiver 2015 : 25 paniers

dates de participation aux distributions

Novembre	19, 26	Janvier	7, 14, 21, 28	Mars	3, 10, 17, 24, 31	Avril	7, 14, 21, 28
Décembre	3, 10, 17, 22 (mardi)	Février	4, 11, 18, 25	Mai	3 (mardi), 12		

Courriel : vertdeterre.amap@gmail.com / Site internet : <http://amap.vertdeterre.free.fr/> - Mot de passe tonkin -

CONTRAT FRUITS et LÉGUMES - Hiver 2015 - Reçu Co-Panier 2 (à conserver)

REÇU de Pour confirmation de son engagement d'achat de part de récolte

Type de contrat	Nombre	PU (€)
Panier légumes		10 €
Panier fruits		5 €
Jus de fruits		2,10 €
Pour un montant total de		€

Le producteur s'engage à produire et amener sa récolte sur le lieu de distribution le jour convenu. L'adhérent s'engage en son nom à régler d'avance l'achat de la récolte du producteur et à participer à une distribution au moins deux fois dans la saison.

Le ,

à Villeurbanne

Signature du producteur

Signature de l'adhérent

Distributions

- Tous les jeudis 18h30 à 19h45 au centre social Charpennes-Tonkin (11 rue Bât-Yam à Villeurbanne).
- Pensez à votre sac / cabas pour rapporter vos produits !
- Saison hiver 2015 : 25 paniers

dates de participation aux distributions

Novembre	19, 26	Janvier	7, 14, 21, 28	Mars	3, 10, 17, 24, 31	Avril	7, 14, 21, 28
Décembre	3, 10, 17, 22 (mardi)	Février	4, 11, 18, 25	Mai	3 (mardi), 12		

Courriel : vertdeterre.amap@gmail.com / Site internet : <http://amap.vertdeterre.free.fr/> - Mot de passe tonkin -